

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché à procédure adaptée

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DU TENNIS COUVERT ET DU DOJO

1. Pouvoir adjudicateur

Commune de La Wantzenau

Madame Michèle KANNENGIESER, Maire de LA WANTZENAU

11 rue des Héros 67610 LA WANTZENAU

2. Mode passation : marché à procédure adaptée

3. Objet du marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du tennis couvert et du dojo, rue des Vergers à La Wantzenau

4. Renseignements et justificatifs à fournir

Ces éléments sont précisés dans le règlement de consultation.

5. Critères d'attribution du marché

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

1. Montant des honoraires : 40 %
2. Valeur technique : 60 % décomposé comme suit :
 - a. Compétences techniques évaluées au regard de la note méthodologique : 30 %
 - b. Références similaires pour des projets achevés ou en cours de réalisation : 15 %
 - c. Moyens humains et matériels : 15 %

La collectivité se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats. Toutefois, la possibilité d'attribuer le marché, sur la base de l'offre initiale, sans négociation, subsiste.

6. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est disponible et téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.alsacemarchespublics.eu/>

7. Condition de remises des offres :

Les offres seront obligatoirement déposées par voie électronique via la plateforme de dématérialisation : <https://alsacemarchespublics.eu/>

8. Renseignements

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par l'intermédiaire du profil acheteur : <http://www.alsacemarchespublics.eu/>

9. Date et heure limites de réception des offres : LUNDI 13 DECEMBRE 2021 à 12h00

10. Date d'envoi de l'avis à la publication : mercredi 3 novembre 2021

Madame Michèle KANNENGIESER, Maire